RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Pacte d’associés

Pacte d’associés de la société 360° Bad

Les soussignés :

- Robin Magistry, détenteur de 52 % des parts réelles,
- Ashwyn Ramburuth, détenteur de 24 % des parts réelles,
- Mehdi Grzes, détenteur de 24 % des parts réelles,

reconnaissent que, malgré un capital social réparti de façon égalitaire à hauteur de 1 € chacun dans les statuts pour des raisons bancaires, la répartition réelle des droits économiques et décisionnels est définie comme suit :

- Robin : 52 %
- Ashwyn : 24 %
- Mehdi : 24 %

Cette répartition s'applique à toute décision relative aux bénéfices, aux votes, et à la cession de parts, sauf accord unanime contraire.

Le présent pacte est confidentiel et prévaut entre les parties, indépendamment des mentions figurant dans les statuts déposés.

Ramburuth Ashwyn

Lu et approuvé



GRZES Mehdi

Lu et approuvé



Fait à Pantin le 03/05/2025

Signatures des 3 associés.

Magistry Robin

Lu et approuvé

